



TEMPÊTE KLAUS : LES ARMÉES EN RENFORT

Le 24 janvier dernier, les vents de la tempête Klaus, soufflant de 170 à 190 km/h, ont causé des dommages considérables sur les régions Aquitaine et Midi-Pyrénées. Les dégâts privent d'électricité 1 000 000 de personnes, 200 000 de téléphone et 148 000 d'eau potable. Les Préfets des départements sinistrés déclenchent le plan ORSEC. Le concours des armées est sollicité, dans le cadre de l'aide prévue par la fonction « protection » détaillée dans le Livre blanc. Les opérations militaires ont essentiellement consisté à apporter une aide d'urgence aux populations sinistrées. Au plus fort de la crise, 1 500 militaires ont apporté leur concours. La sollicitation du préfet de zone a conduit à l'engagement de 2 hélicoptères de transport de type PUMA (hélicoptère), 4 mirages F1CR (photographies aériennes), 16

Bruno Biasutto/DICOD



tracto-chargeurs, 132 tronçonneuses, 4 moyens de liaisons satellite Inmarsat, 1 unité mobile de traitement de l'eau, 3 camions - citerne à carburant (groupes électrogènes d'ERDF), 57 groupes électrogènes, 8 semi-remorques de transport logistique et engins de manutention. Cette intervention a permis de dégager 700 km d'axes routiers, 8 km de voies SNCF, 400 km de pistes forestières. 9 missions d'hélicoptère ont été conduites au profit d'ERDF ; 12 villages ont reçu une assistance notamment par la production d'eau potable, le ravitaillement en eau minérale et la fourniture de lits et de couvertures.

Sur le site de l'état-major des armées, retrouver un bilan détaillé de l'engagement des armées après la tempête.

Myriam Claude

TELEX

1 La Haute-Savoie perd un chasseur. Mercredi 18 mars, à Cran-Gevrier en Haute-Savoie, les honneurs militaires ont été rendus au caporal Nicolas Belda du 27^e bataillon de chasseurs alpins d'Annecy, mort au combat en Afghanistan. Le soldat a été promu au grade de caporal-chef et a reçu les insignes de chevalier de la Légion d'Honneur à titre posthume.

2 L'ONU a relevé la mission Eufor Tchad/RCA Une force des Nations Unies de 5 200 hommes a pris la relève de la mission européenne Eufor Tchad/RCA, le 15 mars dernier. Elle est intégrée à la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (Minurcat), dont le mandat a parallèlement été renouvelé pour un an. Sur les 1 600 soldats français, 700 sont désengagés et 850 intègrent la MINURCAT.

3 Allègement de plusieurs opérations extérieures françaises. L'Assemblée nationale et le Sénat se sont exprimés, mercredi 28 janvier 2009, sur les opérations militaires menées par la France à l'étranger. Cinq opérations extérieures ont été prolongées par vote. Parmi elles, trois verront néanmoins leur effectif allégé durant l'année 2009, portant à 11 000 le nombre de militaires français engagés en opex, contre 13 000 à ce jour.



SUR LE TERRAIN DES CORRESPONDANTS

« RENOUER LE LIEN ROMPU DEPUIS LA SUSPENSION DU SERVICE NATIONALE »

Quelles actions avez-vous menées auprès de vos concitoyens ?

Le 11 novembre 2006 nous avons, grâce au 6-12 cuirassiers d'Olivet, pu baptiser un VAB au nom de Fleury les Aubrais. Ce véhicule est ensuite parti au Liban, ce qui a donné une grande portée à notre action. Le même jour, notre commune s'est jumelée avec le 5^e escadron de réserve du 6-12. Cela nous permet d'avoir à chaque cérémonie patriotique la présence d'un de ses pelotons. De plus, nous sollicitons fréquemment une unité de jeunes Sa-peurs Pompiers de la commune pour les différentes cérémonies, parfois même en « tenue de feu ».

Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

Au printemps, afin de faire participer les écoles, je souhaite, avec l'aide de

l'ONAC, faire une opération de plantation de bleuets. Ils seraient ensuite déposés au monument aux morts et distribués lors de la cérémonie du 11 novembre 2009. En parallèle, j'aimerais réhabiliter l'ossuaire de 1870 sur la commune où reposent près de 500 soldats français et prussiens.

propos recueillis par Flora Escuret

- DESORMEAU
- Philippe
- Fleury-les-Aubrais Loiret (45)
- Adjoint au maire en charge de la sécurité, du secours et de la prévention des risques



DR

Comment envisagez-vous votre fonction ?

Au départ un peu sceptique, je me suis rendu compte que cette fonction était déterminante pour le lien Armée-Nation. Depuis la suspension du service, la population n'a plus de repère « défense ». Il appartenait aux communes de renouer ce fil. Les anciens combattants étaient également favorables à ce rapprochement. Le DMD encourageait à prendre des contacts avec les unités stationnées sur le département. Toutefois, les moyens, financiers entre autre, sont nécessaires pour retisser ces liens.

LES INFOS DU RÉSEAU

À SAVOIR : L'instruction ministérielle, clarifiant le rôle des correspondants défense et de leurs partenaires, a été signée le 8 janvier dernier et a été publiée dans le bulletin officiel. Elle est consultable sur le site internet de la défense.

À NOTER : La Journée Nationale du Réserviste aura lieu le 8 mai, n'hésitez pas à contacter votre DMD pour plus d'informations.

CONTACT : Pour toutes questions ou contributions à cette lettre électronique : correspondant.defense@dicod.defense.gouv.fr

@ LA MODERNISATION

L'info du mois : En accompagnement des restructurations impliquées par la nouvelle carte militaire, le volet défense du plan de relance économique du gouvernement prévoit une enveloppe de 220 millions d'euros pour remettre aux normes les infrastructures des sites avant de procéder à l'externalisation progressive de leur maintenance.

Les liens du mois

- Hervé Morin détaille le volet défense du plan de relance.
- le projet de loi de finances rectificative pour 2009
- Livre Blanc sur la Défense et la sécurité nationale.

? FOIRE AUX QUESTIONS

Comment puis-je me procurer les documents relatifs à ma fonction ?

Ces documents sont régulièrement mis à jour sur le site www.defense.gouv.fr. Dans la rubrique « documentation » de l'espace « Correspondants défense », se trouvent le guide pratique, des affiches téléchargeables et le dépliant de présentation générale de vos fonctions.

Des exemplaires « papier » de ces documents ont été remis à votre DMD, contactez-le !

Comment contacter ma délégation militaire départementale ?

Si vous ne disposez pas des coordonnées, vous pouvez faire votre demande à l'adresse suivante : correspondant.defense@dicod.defense.v.fr